

**Appel du 6 juin 2016**

# **LE DROIT AU LOGEMENT POUR TOUS, MAINTENANT!**

Pour les Franciliens, accéder à un logement adapté à ses besoins et à ses ressources reste une préoccupation majeure. Avec la crise du logement, **l'Île-de-France compte plus de 600 000 demandeurs de logement.**

Il faudrait construire chaque année 70 000 logements sociaux de tous types pour répondre à la demande et réduire la pénurie existante. **Plus que jamais, partout, l'heure est à la construction.** En plus de permettre à tous de se loger, la construction de logements permettrait la relance économique.

**Pourtant** le Conseil régional d'Île-de-France, dirigé par Madame Valérie Pécresse, a adopté une délibération visant à ne plus financer les logements sociaux dans les communes qui en comptent plus de 30%.

De fait, cette mesure sanctionne les villes qui construisent du logement répondant le plus largement à la demande. A l'inverse, elle n'oblige pas les villes « hors la loi SRU » à construire du logement social.

**Pourtant** le gouvernement s'apprête à faire voter le projet de loi Egalité - Citoyenneté dont le volet logement comporte plusieurs dispositions visant, elles aussi, à restreindre la construction de logements sociaux.

Déjà l'an dernier, l'Etat a accordé près de 17 milliards d'euros à des bailleurs privés sous forme de crédits d'impôts et de niches fiscales. Ces fonds devraient servir à **soutenir les acteurs publics du logement plutôt que d'enrichir les investisseurs et les spéculateurs immobiliers.**

## **AUJOURD'HUI, LE DROIT AU LOGEMENT POUR TOUS EST EN DANGER !**

Ce n'est pas acceptable ! Se loger est un Droit fondamental ! La France a ratifié le Pacte des Nations Unies sur les Droits Economiques, Sociaux et Culturels qui, dans son article 11, reconnaît le Droit de tous à un logement. L'Etat doit respecter ses engagements ! Nos Droits doivent être respectés !

De nombreuses communes s'attachent à construire des logements de toutes catégories et pour tous. Dans ces villes, le logement social est aujourd'hui le garant principal du Droit à se loger. Mais cela ne suffit pas. **Toutes les communes doivent contribuer à l'effort de construction** dans le respect de la loi SRU qui impose 25% de logements sociaux dans toutes les villes.

**Tous les acteurs publics, à tous les niveaux, doivent prendre leurs responsabilités.**

C'est pourquoi, nous, élus communaux, départementaux, régionaux ; représentants d'associations d'habitants pour le droit au logement, d'organisations de solidarité, d'associations de locataires ; représentants d'organismes du logement social, simples citoyens...

- **Nous demandons à la Région Ile-de-France, de suspendre la délibération du 17 mars 2016 visant à limiter la construction de logements sociaux dans les communes qui en comptent plus de 30% ;**
- **Nous demandons à l'Etat de décréter l'augmentation de l'aide à la pierre pour favoriser la construction de logements de qualité avec des loyers réellement modérés, accessibles au plus grand nombre ;**
- **Nous demandons la revalorisation des aides au logement et la hausse des plafonds d'accès au logement social ;**
- **Nous demandons des crédits pour la réhabilitation des logements les plus anciens qui accueillent aujourd'hui les ménages les plus fragiles ;**
- **Nous demandons l'abrogation de la loi Boutin qui chasse du logement social les ménages «les moins pauvres» ;**
- **Nous demandons le renforcement des mesures coercitives à l'encontre des communes qui ne respectent pas la loi SRU qui impose 25% de logements sociaux dans toutes les villes ;L'encadrement des loyers dans toute l'Île de France.**

**POUR DEFENDRE NOS DROITS, MANIFESTONS :**

**Lundi 6 juin à 18h00**

**devant le Ministère du Logement et de l'Habitat durable**

**55, rue Saint Dominique 75007 Paris (Métro : Invalides)**

## **PREMIERS SIGNATAIRES :**

**Dominique ADENOT**, maire de Champigny-sur-Marne et président de l'ANECR ;  
**Sylvie ALTMAN**, maire de Villeneuve-Saint-Georges et conseillère régionale ;  
**Marie-Hélène AMIABLE**, maire de Bagneux et conseillère départementale des Hauts-de-Seine ;  
**Jean-Noël AQUA**, conseiller de Paris ;  
**Jacques BAUDRIER**, conseiller de Paris et élu du XXème délégué à l'architecture et aux grands projets de renouvellement urbain ;  
**Emmanuelle BECKER**, conseillère de Paris et élue du XIIIème arrondissement ;  
**Jacqueline BELHOMME**, maire de Malakoff et vice-présidente du territoire Vallée Sud Grand Paris ;  
**Stéphan BELTRAN**, adjoint au maire de Montreuil délégué au logement ;  
**Patrice BESSAC**, maire de Montreuil ;  
**Yasmine BOUDJENAH**, première adjointe de Bagneux et présidente de la Semaba ;  
**Philippe BOUYSSOU**, maire d'Ivry-sur-Seine ;  
**Jocelyne BOYAVAL**, adjointe au maire de Malakoff déléguée au logement ;  
**Serge CORMIER**, premier adjoint au maire de Malakoff et président de l'office HLM ;  
**Djamel HAMANI**, adjoint au maire de Vitry-sur-Seine ;  
**Marc HOURSON**, adjoint au maire de Gennevilliers et président de l'office HLM ;  
**Carinne JUSTE**, maire de Villetaneuse ;  
**Jean-KENNEDY**, maire de Vitry-sur-Seine ;  
**Pierre LAURENT**, sénateur et secrétaire national du PCF ;  
**Patrice LECLERC**, maire de Gennevilliers et conseiller métropolitain délégué ;  
**Michel LEPRETRE**, président de l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Val-de-Bièvre Seine-Amont ;  
**Didier LE RESTE**, conseiller de Paris délégué à la politique de la ville et à l'intégration ;  
**José MOURY**, coordinateur du collectif logement ANECR ;  
**Raphaëlle PRIMET**, conseillère de Paris et conseillère métropolitaine ;  
**Nadia SEISEN**, adjointe au maire de Bagneux déléguée à l'habitat ;  
**Patricia TORDJMAN**, maire de Gentilly.